

PINOTEAU Jean-Jocelyn
37, rue Chanson Maldant
21420 Savigny-lès-Beaune
06.14.31.51.23
jocelynp@wanadoo.fr

Savigny, le 02 juillet 2022

*Lettre recommandée avec accusé de réception
précédée par mail (stephen@domaineduprieure-maurice.com)*

Monsieur Stephen MAURICE
Président ODG Savigny-lès-Beaune

Domaine du prieuré
23, route de Beaune
21420 Savigny-lès-Beaune

Objet : Problème Appellation
Parcelles AE0048 et AE0049

Monsieur le Président,

Vous n'êtes pas sans savoir que je suis propriétaire de terres à vignes sur la Commune de Savigny-lès-Beaune.

Je loue ces terres au Domaine AF GROS SAS (1, place de l'Europe 21630 – Pommard).

Ce dernier a reçu courant de cette semaine 2 fiches de manquement de la part de SIQOCERT. En tant que Président de l'ODG de Savigny-lès-Beaune, vous avez dû les recevoir également. *A toutes fins utiles, je me permets de vous les adresser en copie.*

Surpris de cet envoi, Madame Caroline PARENT du Domaine AF GROS SAS m'a contacté pour que je lui apporte les précisions nécessaires afin de répondre aux interrogations de SIQOCERT.

Dans le même temps, elle a eu un contact téléphonique avec SIQOCERT.

Il ressort de ces discussions qu'il convient d'adresser à SIQOCERT un courrier émanant de l'ODG de Savigny-lès-Beaune mentionnant que les 2 surfaces de vignes référencées parcelle AE0048 (pour partie) et parcelle AE0049 (pour son intégralité) sont bien dans l'aire de production de l'appellation « Savigny-lès-Beaune AUX GUETTES 1^{er} Cru ».

Madame PARENT adresse un courrier en recommandé dès la semaine prochaine (délai de 10 jours) à SIQOCERT afin de formuler un recours et précisant l'envoi ultérieur du courrier susvisé.

PINOTEAU Jean-Jocelyn

37, rue Chanson Maldant

21420 Savigny-lès-Beaune

06.14.31.51.23

jocelynp@wanadoo.fr

Je vous demande donc de bien vouloir m'adresser ce courrier confirmant que les surfaces de 3 a 50 ca pris dans la parcelle AE0048 et de 17 a 94 ca de la parcelle AE0049 sont bien dans l'aire de production de l'appellation « Savigny-lès-Beaune AUX GUETTES 1^{er} Cru ».

Vous trouverez ci-joint différents documents :

- *Déclaration d'arrachage de 1992 et déclaration de plantation de 1993 pour une surface de 14 a 64 correspondant à la surface de vignes de la parcelle AE0049.*
- *Relevés parcellaires d'exploitation de 1992 et de 202 indiquant le code INAO 21590.*
- *Relevé de propriété émanant des Services des Impôts indiquant le libellé de « VAOC » pour les 2 parcelles.*
- *Plan de géomètre suite aux différentes ventes que j'ai effectuées et qui fait ressortir que l'ancienne parcelle AE0004 qui contenait en vignes 4 ha 62 ca (le total des parcelles) a bien été divisée en plusieurs parcelles dont l'AE0048 et l'AE0049.*

Cependant, si, par un hasard malencontreux, il ne vous était pas possible de fournir ce document, après entretien avec Monsieur Thiébault HUBER, Président du CAVB qui m'a informé que depuis avril 2022 une opération de révision des aires d'appellation géographique (dont Savigny-lès-Beaune) était en cours, il conviendrait d'inscrire ma demande dans le cadre de cette démarche générale.

Je vous demande donc - afin de préserver toutes les possibilités - de bien vouloir faire inscrire ma demande de révision concernant les surfaces des parcelles AE0048 (pour partie) et AE0049 (pour son intégralité) afin qu'elles soient inscrites en appellation « Savigny-lès-Beaune AUX GUETTES 1^{er} Cru ».

Bien entendu, je suis à votre disposition afin de vous apporter tous les éléments complémentaires que vous désireriez.

En vous remerciant par avance de la bienveillante attention que vous porterez à ce courrier et aux diligences que vous effectuerez, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments cordiaux.



Copie à : * Madame Isabelle DOUDET, de l'ODG Savigny-lès-Beaune

* Madame Caroline PARENT du Domaine AF GROS SAS (Joignable au 03.80.22.61.85 en cas de demandes supplémentaires).